

❖ Professionnel médical et paramédical

	<b>Documents à fournir</b>	<b>Durée de validité</b>
<b>Véhicule</b>	Carte grise aux nom et prénom du souscripteur ou de l'entité juridique souscriptrice	Illimitée
	Attestation employeur avec le cachet de la société, mentionnant le nom, prénom et immatriculation, si possible sur papier en-tête, s'il s'agit d'un véhicule de société	12 mois
	Contrat de location mentionnant le nom, prénom et immatriculation du véhicule s'il s'agit d'un véhicule de location	Durée du contrat ou chaque renouvellement si LLD
	Attestation de prêt rédigée et signée par le prêteur, accompagnée de la copie recto/verso de sa pièce d'identité, s'il s'agit d'un véhicule de prêt	12 mois
<b>Statut professionnel médical &amp; paramédical</b>	La feuille de soin barrée et tamponnée par le cabinet (domiciliation dans le département 78)	12 mois
	Contrat de travail ou attestation pour les remplaçants	Chaque renouvellement
	Relevé SNIR n-1 justifiant de 100 visites à domicile annuelles (ou extrait des 12 derniers mois disponibles sur l'espace Améli) Ou Attestation sur l'honneur (la première année d'installation sur la commune) Ou Attestation délivrée par le CCAS (pour les prestations non remboursées ou non facturées effectuées à titre associatif)	12 mois Ou Chaque renouvellement